

L'équipe de l'OMHM aux habitations De Mentana

POUR LES TRAVAUX MAJEURS

- Agente de liaison :
Caroline Stewart
- Directrices de projets :
Stéphanie Augy et Isabelle Breault



Caroline Stewart

POUR L'IMMEUBLE

- Préposée à la sécurité :
Ginette Hébert
- Préposé à l'entretien et aux réparations :
Valmor Dunn
- Agente de location :
Manon Bouchard
- Organisatrice communautaire :
Élaine St-Onge



Manon Bouchard

PRÉVENTION EN PRÉSENCE D'AMIANTE

À la suite d'une analyse des matériaux d'origine, on a détecté la présence d'amiante à l'intérieur des murs de la salle des resserres et des corridors.

Le dépliant **L'amiante est dans le sac!** a été remis à tous les locataires présents à la rencontre du 16 septembre. Pour obtenir un exemplaire, vous pouvez téléphoner au Service des communications de l'Office municipal d'habitation de Montréal, au : 514 872-2016.

Tout au long du chantier, les spécialistes du Groupe Gesfor surveilleront les travaux et s'assureront que toutes les précautions sont prises pour éviter la propagation de la poussière d'amiante et pour protéger la santé des locataires et des travailleurs. C'est la raison pour laquelle certains espaces où s'effectuent les travaux seront isolés par des toiles protectrices et que les travailleurs porteront des masques lorsqu'ils effectueront certaines tâches qui demandent d'ouvrir des murs.

Habitations De Mentana

INFOCHANTIER

Informer • consulter • améliorer

Octobre 2008 • Volume 1 • Numéro 1 • Office municipal d'habitation de Montréal

Près de 3 millions \$ investis aux habitations De Mentana en 2008-2009

Entre l'automne 2008 et l'été 2009, près de 3 millions \$ seront investis dans des travaux majeurs touchant la tour aux habitations De Mentana. La circulation d'air, le design des rampes d'accès, le contrôle de l'humidité, l'étanchéité des portes-fenêtres et des fenêtres, ainsi que la sécurité des balcons, sont au nombre des améliorations apportées à la tour d'habitation.

Ces travaux, démarrés au début octobre, vont créer plus de bruit et de poussière qu'à l'habitude. Il y aura aussi des moments où l'accès aux balcons et l'accès au stationnement seront condamnés au cours du chantier. Lors de l'installation du nouveau système de ventilation, certaines sorties des corridors ne pourront être empruntées pendant quelques jours. Des avis affichés à l'entrée de l'immeuble vous avertiront au moment opportun.

Nous sommes conscients des inconvénients que causent les travaux et nous travaillons à ce qu'ils soient les plus temporaires possible. Nous



espérons améliorer votre confort et votre sécurité durablement. Nous vous remercions à l'avance de votre patience et de votre collaboration.

Prévention sur le chantier

Pour éviter les accidents, assurez-vous de vous tenir loin des nacelles, des échafauds, des conteneurs et des autres équipements de l'entrepreneur.

- Respectez les périmètres de sécurité délimités par des rubans jaunes, des bornes orange ou des clôtures.
- Ne jetez pas d'ordures ménagères dans le conteneur de l'entrepreneur.
- Surveillez les enfants lorsqu'ils sont près du chantier, car il pourrait y avoir des trous dans la chaussée, des clous ou d'autres rebuts avec lesquels ils pourraient se blesser.
- Soyez alerte aux chutes de briques, de mortier, de débris métalliques ou d'autres objets et circulez par les chemins sécurisés ou les chemins les plus éloignés du chantier.

POUR INFORMATION SUR LES TRAVAUX

L'OMHM à votre service
Un seul numéro pour l'entretien, les réparations et l'extermination :

514 872-OMHM (6646)



Office municipal d'habitation de Montréal

Infochantier est publié par le Service des communications et l'équipe Recherche et promotion du développement social de l'Office municipal d'habitation de Montréal.

415, rue Saint-Antoine Ouest, Montréal (Québec) H2Z 1H8
Téléphone : 514 872-2016

Infochantier vous informe sur les **chantiers de travaux majeurs** prévus dans votre immeuble ;

Infochantier vous informe sur les **chantiers de consultation** qui sondent votre opinion ;

Infochantier parce que l'amélioration de la qualité de vie dans les immeubles requiert l'engagement de tous : le personnel de l'OMHM, le personnel des entrepreneurs, et les locataires.

Coordination :
Martine Di Loreto

Rédaction :
Martine Di Loreto,
Caroline Stewart et
Stéphanie Augy

Graphisme :
Communication Art & Graf

Avec vous

Le 16 septembre dernier, **Caroline Stewart**, agente de liaison, et **Stéphanie Augy**, directrice de projets, étaient présentes aux habitations De Mentana pour échanger avec les locataires sur les travaux à venir dans leur immeuble. Elles étaient accompagnées d'un représentant de l'entrepreneur général Norgéreq, d'un architecte et d'une spécialiste de l'amiante, qui ont expliqué le projet de rénovation et démystifié les comportements préventifs face à l'amiante.

Message reçu de la part des 50 locataires présents à la rencontre, ainsi que des autres locataires mobilisés par les avis ! Dès le début octobre, ils étaient prêts à vivre les travaux et ils ont répondu rapidement à l'appel de vider les resserres afin de permettre aux ouvriers d'installer une partie du nouveau système de ventilation dans la tour d'habitation. Ils ont reçu un soutien actif de la part de Valmor Dunn, préposé à l'entretien et aux réparations. La collaboration entre les locataires et l'Office municipal d'habitation de Montréal dans le cadre des travaux majeurs a donc démarré sur les chapeaux de roue.

EXPLICATION DES TRAVAUX

RÉNOVATION, RÉPARATION ET AMÉLIORATION	POURQUOI	RÉSULTAT	QUAND
Un nouveau système de ventilation sera installé dans les corridors de la tour d'habitation.	Le nouveau système de ventilation aspire l'air extérieur et le diffuse à l'intérieur de façon continue.	Meilleur renouvellement de l'air	Automne 2008
La rampe d'accès à l'entrée de l'immeuble sera complètement rénovée.	La rampe doit être mise aux normes pour répondre aux dimensions des fauteuils roulants.	Meilleure praticabilité	Automne 2008
Une nouvelle hotte de cuisine sera installée dans tous les logements et les conduits seront nettoyés.	Les hottes évacuent la fumée, la graisse et la vapeur à l'extérieur. On améliore ainsi le contrôle de l'humidité et on élimine les odeurs.	Meilleure extraction de l'air	En 2009
Les dalles de béton des balcons seront réparées et les garde-corps seront peints.	Avec le temps, l'eau endommage le béton des balcons et fait lever la peinture des garde-corps, qui laisse paraître des traces de rouille.	Sécurité accrue et plus esthétique	En 2009
Les portes-fenêtres et les fenêtres seront remplacées dans tous les logements.	Les nouvelles portes-fenêtres et fenêtres sont de meilleure qualité et répondent aux normes Energy Star®.	Meilleure étanchéité des portes-fenêtres et des fenêtres	Printemps 2009
Les fascias (panneaux muraux extérieurs) sous les fenêtres seront remplacés.	Les fascias d'origine sont usés par le temps et les intempéries.	Plus belle apparence	Printemps 2009
Les corridors seront repeints.	Une touche de peinture pour rafraîchir l'esthétique des corridors.	Plus belle apparence	Été 2009

Energy Star® est un symbole d'efficacité énergétique reconnu à l'échelle internationale. Il certifie que les fenêtres qui seront installées dans votre appartement sont parfaitement adaptées à notre climat. Elles vont nous permettre d'économiser jusqu'à 12 % sur les coûts d'énergie et contribueront par le fait même à protéger l'environnement.

L'INSTALLATION D'UNE HOTTE DE CUISINE EN TROIS ÉTAPES

L'installation d'une hotte de cuisine demande le savoir-faire de trois ouvriers spécialisés : un menuisier, un électricien et un installateur d'appareils de ventilation. Ces trois corps de métier entreront chez vous à des moments différents, en vous avisant 48 heures à l'avance. Ainsi, la mise en fonction de la nouvelle hotte pourrait prendre jusqu'à un mois.

QUAND

Consultez les avis affichés à l'entrée des immeubles pour connaître le moment où les travaux se feront chez vous et pour préparer votre logement en conséquence.

Il nous est difficile présentement d'établir une date exacte pour chacun des travaux, puisque cela dépend des trois éléments suivants :

- la disponibilité des matériaux nécessaires ;
- les délais de livraison ;
- ainsi que les conditions climatiques.

Merci de consulter et de respecter les avis.

RÔLE DU LOCATAIRE - À VOUS D'AGIR

Vous pouvez aider au bon déroulement des travaux en préparant votre logement à la venue des ouvriers. La marche à suivre est la suivante :

1. Suivez les recommandations des différents avis affichés à l'entrée des immeubles.

Lorsque les avis le demandent, assurez-vous de :

- Enlever **TOUT** ce qui se trouve sur votre balcon : le mobilier, les objets, les plantes et autres.
- Enlever les **antennes paraboliques** installées sur les garde-corps des balcons. Avant d'enlever votre antenne parabolique, il est recommandé de valider les modalités de décrochage et de rattachage avec votre fournisseur.
- Enlever **TOUT ce qui se trouve à moins d'un mètre** (trois pieds) des portes et des fenêtres :
 - meubles, plantes, rideaux, décorations, et tout autre objet.
- Enlever les **climatiseurs** des fenêtres, ainsi que tous les autres objets extérieurs à proximité des fenêtres.
- Vider votre **garde-robe d'entrée** lorsqu'il sera temps pour les ouvriers d'installer les gaines de ventilation dans le haut des garde-robes d'entrée.

2. Lorsqu'il sera nécessaire pour les ouvriers d'entrer dans votre logement pour y effectuer les travaux, l'entrepreneur vous préviendra (lire l'encadré ci-dessous).

Assurez-vous :

- D'être présent à la maison au moment fixé par l'entrepreneur. Si vous prévoyez être absent au moment indiqué, essayez autant que possible d'avoir **quelqu'un de confiance pour être présent à votre place.**

L'entrepreneur vous préviendra

Que ce soit pour prendre rendez-vous ou pour vous demander d'enlever certains objets devant les portes et fenêtres, l'entrepreneur vous préviendra par un avis affiché à l'entrée des immeubles. **Soyez vigilant et surveillez ses avis !**

Norgéreq est l'entrepreneur qui coordonnera les travaux aux habitations De Mentana. Vous pouvez communiquer avec lui en lui laissant une note à l'appartement 414.

L'horaire de travail des différents corps de métiers s'échelonne de 7 h à 17 h du lundi au vendredi. Dans certains cas exceptionnels, il pourrait y avoir prolongement de cette plage horaire si la bonne marche du chantier en dépend.